



28 octobre 2013

## **Administration cantonale valaisanne Sondage de satisfaction 2013**

**(IVS).- L'administration cantonale a lancé en 2013 un sondage de satisfaction auprès de ses collaborateurs et collaboratrices. Cette enquête a été réalisée dans la confidentialité et le strict anonymat. Globalement, l'ensemble du personnel est impliqué, motivé et satisfait de sa situation professionnelle. Des améliorations sont envisageables en ce qui concerne les compétences de management, l'information, la charge de travail, la mobilité interne ainsi que la santé et la sécurité. Le taux de réponse correspond à un niveau élevé de 62%.**

### **Des collaborateurs et collaboratrices impliqués, motivés et qui apprécient leur travail**

Les personnes interrogées sont globalement satisfaites de leur situation professionnelle, de leur cahier des charges, des horaires de travail et du système d'appréciation. Les réponses sont plus divergentes sur les thèmes de l'information et de la charge de travail. Le Service des ressources humaines préparera un premier canevas de mesures basé sur ces résultats. Il entend soumettre des propositions au Gouvernement dans les mois prochains.

86% des personnes interrogées sont satisfaites de leur situation professionnelle et se sentent motivées au travail. 87% des collaborateurs opteraient à nouveau pour l'administration cantonale si le choix venait à se présenter aujourd'hui. 88% s'identifient à leur travail et 92% déclarent l'apprécier. Les répondants sont majoritairement en bonne santé et le niveau de stress est équivalent à celui de la population suisse.

L'employeur est considéré comme orienté performances, offrant des activités variées mais aussi comme un partenaire sûr. Cependant, la charge de travail est en constante augmentation.

Au total, 2'080 collaborateurs (62%) de l'administration ont participé à l'enquête. Le Conseil d'Etat est satisfait de ce taux de réponse élevé de participation qui démontre un intérêt, une identification et une implication du personnel à son employeur.

Trois précédents sondages (1998, 2003 et 2008) ont déjà été effectués afin de mesurer l'efficacité de la politique du personnel. On constate que les résultats de l'édition 2013 font ressortir, comme en 2008, une amélioration de la satisfaction quant aux thématiques suivantes : la conciliation vie professionnelle et non professionnelle, l'identification à l'employeur, l'adéquation avec le cahier des charges et l'application du système de qualification orienté prestations.



## **L'Etat du Valais montre l'exemple : l'égalité salariale entre femmes et hommes est démontrée**

L'Etat du Valais, en tant que plus grand employeur du canton, a un rôle important à jouer en ce qui concerne l'égalité salariale entre femmes et hommes. Une analyse approfondie, réalisée par une entreprise externe, apporte la preuve d'une pratique salariale équitable.

Dans le cadre de sa politique du personnel visant à être un employeur attractif, concurrentiel et social, l'Etat du Valais promeut l'égalité des chances entre femmes et hommes et favorise des mesures matérielles et immatérielles adéquates en ce sens. Afin de veiller à ce que le principe d'égalité salariale entre femmes et hommes soit respecté, un examen a été fait selon des méthodes reconnues et recommandées par le bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes.

Sur la base des résultats obtenus de cette étude approfondie effectuée par une société externe spécialisée dans ce domaine, on peut constater que la pratique salariale de l'administration cantonale est considérée comme équitable. C'est une nouvelle très réjouissante pour l'Etat du Valais.

### ***Personnes de contact***

***Maurice Tornay, conseiller d'Etat, chef du Département des finances et des institutions - 027/606.50.05***

***Gilbert Briand, chef du Service des ressources humaines - 027/606.27.55***